

ETIENNE

Prélevement CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON  
10/09/25

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Accréditation  
I-1531  
PORTEE  
disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)



Édité le : 26/09/2025

Rapport d'analyse Page 1 / 2

**Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été reçu au laboratoire. Le rapport comporte 2 pages.**

**La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.**

**L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.**

**Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).**

Identification dossier :	LSE25-131444	Référence contrat :	LSEC25-4220
Identification échantillon :	<b>LSE2509-50504-1</b>		
Doc Adm Client :	25/14LDA1320		
Nature:	Eau de ressource souterraine		
Origine :	H_ED25.3973.1		
Prélèvement :	Prélevé le 10/09/2025 à 09h50	Réception au laboratoire le 11/09/2025	

**Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.**

**Toutes les informations relatives aux conditions de prélèvement ont été transmises par le client.**

**Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client.**

Date de début d'analyse le 12/09/2025

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Pesticides</b> <b>Pesticides divers</b>								
Chlorothalonil R 471811	LDAR02-R471 811	1.349	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET116	0.020	2	#
Chlorothalonil SA (R417888)	LDAR02-R417 888	0.177	µg/l	HPLC/MS/MS après extr. SPE	Méthode interne M_ET249	0.010	2	

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

**LDAR02-R471811 ANALYSE CHLOROTHALONIL R471811 (LDAR02-2023)**

**LDAR02-R417888 ANALYSE CHLOROTHALONIL R417888 (LDAR02-2023)**

Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 30 décembre 2022 pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires, soit des limites de qualité du client.

**Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.**

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

.../...